



CONSEIL INTERCOMMUNAL

Au Conseil intercommunal  
de l'Association de communes  
Police Région Morges

DATE : Morges, le 8 mai 2018/ppz

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes convoqués en séance du Conseil intercommunal le

**mardi 29 mai 2018, à 20h00,  
à la Salle du Conseil communal Aula,  
rue des Voiles du Léman 4, 1028 Préverenges.**

Ordre du jour :

1. Appel.
2. Présentation du fonctionnement et des activités de police secours.
3. Approbation de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal de la séance du 26 septembre 2017.
5. Approbation du procès-verbal de la séance du 28 novembre 2017.
6. Assermentation de Mme Ludivine Guex, déléguée suppléante de Morges.
7. Election du Président.
8. Election du Vice-président.
9. Election des scrutateurs et scrutateurs suppléants.
10. Définir le lieu des prochaines séances, selon l'élection du nouveau Président.
11. Dépôt de préavis du Comité de direction
  - N° 03/05.2018 – Demande d'un crédit de CHF 160'000.00 pour l'acquisition de 48 nouvelles radios POLYCOM et leurs accessoires ainsi que pour la mise à jour de l'installation POLYCOM de la centrale d'engagement avec enregistreur;
  - N° 04/05.2018 – Demande d'adhésion à l'Association de communes Police Région Morges de la Commune de Lully (le document sera remis en séance).

12. Nomination par le Conseil intercommunal des membres des deux Commissions chargées d'étudier les préavis N° 03/05.2018 – Demande d'un crédit de CHF 160'000.00 pour l'acquisition de 48 nouvelles radios POLYCOM et leurs accessoires ainsi que pour la mise à jour de l'installation POLYCOM de la centrale d'engagement avec enregistreur et N° 04/05.2018 – Demande d'adhésion à l'Association de communes Police Région Morges de la Commune de Lully.
13. Rapports des commissions
  - N° 01/03.2018 - Rapport de gestion 2017 (le document suivra par courrier séparé);
  - N° 02/03.2018 - Comptes de l'exercice 2017 (le document suivra par courrier séparé).
14. Communication(s) du Bureau.
15. Communication(s) du Comité de direction.
16. Réponse(s) du Comité de direction aux questions en suspens
  - Réponses aux questions de Mme Laure Jaton concernant les recommandations exprimées dans le rapport de l'audit de l'organisation, financement et contrôle démocratique des associations de communes vaudoises
17. Questions, vœux et divers.

Pour information :

Le délégué suppléant, qui remplace un membre excusé, doit impérativement s'annoncer, avant début de la séance, auprès du Président ou de la secrétaire, et communiquer le nom du délégué remplacé.

le président

la secrétaire

Hervé Nusbaumer

Claude de Titta